

Direzione Generale di i Servizi  
Direction Générale des Services

Direzione Generale Aghjunta in carica di l'infrastrutture, di i trasporti, di a mubilità è di i casali  
Direction Générale Adjointe en charge des infrastructures de transports, de la mobilité et des bâtiments

Direzione di a spluttazione stradale Cismonte  
Direction de l'exploitation routière de Haute-Corse

Ref : 2022.785bls

RAR JA 174374 17165

Biguglia, le 18 octobre 2022

BURDARÒ DI TRASMISSIONE /  
BORDEREAU DE TRANSMISSION

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Corse  
Fabrice Torre  
Centre administratif Paglia Orba –  
Lieu-dit la croix d'Alexandre –  
Route d'Alata  
20090 AJACCIO

DESIGNAZIONE DI I DOCUMENTI / DESIGNATION DES PIECES	QUANTU DOCUMENTI / NOMBRE DE PIECES
Demande de dérogation pour la coupe de spécimens d'espèces végétales protégées	1 cerfa + 1 note

20/10/22  
Ajaccio le N° 656

	S.A.D	INFO
DIR		
DIR.Adj		
Adj.DIR		
SG		
STEC		
SBEP	✓	
SCIL		
MPC		
SRNT		
Signalé		Délai de réponse
DIR.	Dir Adj.	Adj Dir.

M. Christian Longinotti  
Direttore di a Spluttazione Stradale  
Cismonte  
Directeur de l'Exploitation Routière de  
Haut-Corse

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLÈVEMENT\*

**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : ... Collectivité De Corse Direction départementale routes, Circuits Avennes Bastia Casu Golu .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° ..... Rue Immaculée Fanti .....

Commune : Biguglia .....

Code postal : 20 620 .....

Nature des activités : ... Entretien du domaine public routier et de ses dépendances .....

Qualification : .....

Service Public .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

	Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1	<u>Tamaris d'Afrique ( tamaris Africana )</u>	<u>sur 400m linéaire</u>	<u>Branches en aptom de domaines public routier gênant la circulation</u>
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Assurer la sécurité des usagers en conservant la route au bon gabarit en élagant les branches qui surplombent la chaussée et gênent la circulation des poids lourds

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période ou la date : annuelle en fonction de la pousse de l'espèce mais une attention particulière au printemps

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \***

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : \_\_\_\_\_

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :  
seules les branches qui gênent la circulation des poids lourds sont coupées

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : \_\_\_\_\_

Suite sur papier libre

**EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT**

Préciser les techniques : \_\_\_\_\_

Coupe à la tronçonneuse pour les gros arbres et au sécateur pour les petites branches. Le tout en coupe branche.

Suite sur papier libre

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : \_\_\_\_\_

Formation continue en biologie végétale  Préciser : \_\_\_\_\_

Autre formation  Préciser : \_\_\_\_\_  
Agent de travaux chargés de l'entretien routier

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Corse

Départements : Haute Corse

Cantons : Nebbiu

Communes : Saint Florent et Oletta

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : \_\_\_\_\_

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : \_\_\_\_\_

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Argulus  
le 24 Juin 2022 U Direttore / Le Directeur  
Votre signature

Christian LONGINOTTI

Envoyer par mail

## Note de présentation de la demande de dérogation

### RD-82 – Tamaris d’Afrique

Les tamaris d’Afrique situés en bordure de la RD-82 se trouvent régulièrement impactés lors des opérations annuelles d’égagages réalisés par la Direction de l’exploitation des routes Cismonte, dans le cadre de ses missions de sécurisation et de viabilité des routes. Les branches dangereuses surplombant la route pouvant entraver la bonne circulation des usagers.

Les coupes ne seront réalisées que si un danger est avéré pour les usagers et ne seront donc pas systématiques. La période de coupe retenue est le début du Printemps.

La présente demande de dérogation se veut pluriannuel et tacitement reconductible, sauf remarques de la part des services de la préfecture.

Process de coupe des Tamaris d’Afrique :

- Les coupes seront franches et nettes,
- Des outils adaptés seront utilisés (sécateurs, tronçonneuses, perches élagueuses...),
- Ces derniers seront en parfaite état de fonctionnement et seront nettoyés avant leur utilisation sur les Tamaris d’Afrique,
- Les coupes seront progressives (plusieurs morceaux) sur des branches longues ou lourdes afin d’éviter les arrachements.

Zone géographique de la dérogation :

